

FEVRIER 2017

Numéro 128



Février



édito

En ce début d'année 2017, notre village commence à percevoir les évolutions engendrées par la réalisation du nouveau quartier. Les commerces ouvrent, les logements se garnissent, les médecins intègrent leurs nouveaux locaux.

Ces évolutions concrétisent des années de travail de notre collectivité parce que nous avons fait le choix, au niveau municipal, de contrôler et de gérer directement ce projet.

La maîtrise du développement d'un territoire doit appartenir aux citoyens et relève de l'intérêt général ! Nous y sommes scrupuleusement attachés !

Nous serons également vigilants à l'équilibre du développement d'Ouveillan, avec dès 2017, le lancement d'un projet phare au cœur du village, en l'espèce, la réhabilitation et l'agrandissement de l'espace socioculturel dédié à la vie associative.

Du côté des finances, l'élaboration du budget communal pour l'année 2017, sera un exercice complexe en raison de la baisse des dotations de l'Etat. Celle-ci va nous conduire à faire collectivement des choix qui permettent de stabiliser, voire de diminuer, nos dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services de qualité et un volet investissement pertinent.

Pour résumer, je dirai qu'il s'agira de programmer un budget juste et solidaire, qui respecte les valeurs qui nous sont chères et garantit la pérennité du service public et son bon fonctionnement.

Boris VIVEN

Communication Mairie

LA LETTRE Ouveillan

www.ouveillan.fr

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
9h - 12h - 14h - 18h

contact@ouveillan.fr

Foulées du printemps

Suite au succès de la 1ère édition de 2015, l'association «les Foulées du Printemps» organise la 3ème édition d'une course en relais et d'une marche, sur et autour des «sommets» que nous avons en commun : les collines de St Cyr, de Roquevaquière et le Mont Carretou.

Cette association, soutenue par les municipalités de Cuxac d'Aude, d'Ouveillan et de Sallèles d'Aude, a pour objet le développement touristique local et la découverte de nos richesses patrimoniales.

Chaussez vos baskets, nous vous attendons nombreux.



DEPARTS : Place de la République Sallèles d'Aude

MARCHE : 8H30 (inscriptions sur place)

COURSE : 9H00 (inscriptions syndicat initiative Cuxac d'Aude)



Amicale anciens combattants

Nous étions sept ce samedi 28 janvier à nous réunir pour tenter de remettre sur les rails, l'amicale des anciens combattants d'Ouveillan. Un bureau provisoire a été mis en place et dans les prochains jours, nous nous réunirons en assemblée générale pour décider des actions à venir, nous espérons voir augmenter le nombre d'adhérentes et adhérents faute de quoi, notre amicale sera purement et simplement dissoute.

C'est en l'honneur et à la mémoire de toutes celles et ceux qui ont combattu pour notre pays, que nous nous devons d'exister.



Nouvelles modalités délivrance carte d'identité

Le ministère de l'intérieur a engagé depuis 2016 le plan «préfectures nouvelles générations» (PPNG), qui entre à partir de cette année dans une phase de mise en œuvre concrète à travers la généralisation des démarches en ligne et du recours aux télé-procédures pour la délivrance des titres réglementaires que sont le passeport (déjà en cours), la CNI, la carte grise et le permis de conduire, à l'exception des titres pour les étrangers.

Cette mise en œuvre connaîtra un phasage en 2 étapes, avec un démarrage dans la région Occitanie pour les CNI dès le 6 mars prochain, et concernant les cartes grises ainsi que les permis de conduire à partir des mois d'octobre/novembre 2017. Pour ces 2 dernières catégories de titres, des informations complémentaires vous seront transmises en temps opportun.

La principale nouveauté pour les usagers sera, à compter du 6 mars prochain, de ne plus pouvoir déposer leur demande de carte d'identité dans leurs communes de lieu de résidence, mais uniquement au sein de l'une des 11 communes de l'Aude (ou toute autre commune hors du département) équipées de dispositifs de recueil (DR) numériques, comme pour les passeports biométriques (avec prise d'empreinte).

Afin de faciliter leurs démarches, les usagers auront la possibilité, à compter du 6 mars prochain, d'effectuer une pré-demande en ligne pour l'obtention de leur CNI, que ce soit pour une première demande ou un renouvellement. Pour effectuer sa pré-demande, l'utilisateur devra créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> et saisir son état civil et son adresse. Un numéro de pré-demande de CNI lui sera alors attribué, et qui permettra à l'agent de guichet de récupérer, sans nouvelle saisie, les informations enregistrées en ligne. Il convient de préciser que cette démarche ne dispense pas l'utilisateur, muni de son numéro, de se rendre en personne au guichet d'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil pour la prise d'empreinte et le dépôt complet de son dossier.

Liste des 11 communes de l'Aude équipées de dispositifs de recueil (DR) pour les demandes de passeports et de CNI : AXAT, BRAM, CARCASSONNE, CASTELNAUDARY, LAGRASSE, LEZIGNAN CORBIERES, LIMOUX, NARBONNE, QUILLAN, SAISSAC, SIGEAN.



Info citibus

Le réseau Citibus a lancé son système d'Alerte SMS. Grâce à une simple inscription, il est désormais possible d'être informé en temps réel des perturbations et déviations qui impactent le réseau.

Pour l'inscription à ce nouveau service, rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire via notre site internet www.citibus.fr en cliquant sur l'icône d'inscription SMS.

Les usagers pourront ainsi choisir les informations qu'ils souhaitent recevoir en sélectionnant notamment les lignes qui les intéressent. Ce nouvel outil vient renforcer l'information voyageur Citibus et permettre aux usagers de mieux prévoir leurs futurs voyages.



Planning ALSH vacances février

« Les activités journalières seront affichées la veille pour le lendemain » !